Compte-rendu des décisions prises par le Conseil d'Administration du CCAS le 20 juin 2017.

- 117-2017 SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS 2ème tranche
- 118-2017 COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016
- 119-2017 COMPTE ADMINISTRATIF 2016
- 120-2017 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
- **DE L'EXERCICE 2016**
- 121-2017 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017
- 122-2017 PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE (PRE)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 20 juin 2017

117-2017 - SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS - 2^{ème} tranche

REÇU À LA PRÉFECTURE

28 JUIN 2017

Etaient présents :

Sous la Présidence de Mme Christiane CHARLUTEAU, Vice-Présidente et Mmes et MM. les administrateurs, Roseline HOUPIN, Christiane DIEMUNSCH (qui a quitté la salle et n'a pris part ni à la discussion, ni au vote pour l'attribution de la subvention à l'association ASFMR), Corinne LOUIS, Jean-Jacques WEISS, Michel ZIPPER (qui a quitté la salle et n'a pris part ni à la discussion, ni au vote pour l'attribution de la subvention à l'association UNIAT).

Etaient excusés:

M. Gilbert MEYER, Président du CCAS, qui donne procuration à Mme Christiane CHARLUTEAU; Mme Caroline SANCHEZ, qui donne procuration à M. Michel ZIPPER; M. Daniel REBERT, qui donne procuration à Mme Roseline HOUPIN; M. Hubert PHILIPP, qui donne procuration à Mme Corinne LOUIS; M. Laurent KONOPINSKI, qui donne procuration à Mme Christiane DIEMUNSCH.

Nombre de voix pour : 11

contre: 0

abstention: 0

Secrétaire de séance : Mme Roseline HOUPIN Transmission à la Préfecture : MAIRIE DE COLMAR Centre Communal d'Action Sociale Séance du Conseil d'Administration du 20.06.2017

Point Nº 1 SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS - 2ème tranche -

Rapport nº 117 -2017

Dans le cadre de la politique de soutien aux associations œuvrant dans le domaine de l'action sociale, et après examen des demandes, il est proposé l'attribution d'une seconde tranche de subventions pour l'année 2017 selon le tableau ci-joint.

La répartition des subventions est faite selon le secteur d'intervention des associations et les montants alloués s'élèvent à un total de 412 700 € pour cette deuxième tranche.

Les avances sur subventions 2017 d'un montant de 198 750 € versées aux associations «APALIB', APAMAD, LA MANNE, ESPOIR », étant comprises dans le total précité, il reste à attribuer au titre de la présente délibération un montant de 213 950 €.

En conséquence, il vous est demandé de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement des subventions aux associations selon la répartition proposée dans le tableau ci-joint

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2017 compte 6574.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer conformément au décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, les conventions, selon le modèle ci-joint, adapté le cas échéant aux situations particulières, à conclure avec les associations bénéficiaires de subventions supérieures à 23 000,00 €, désignées ci-après :

- Association APALIB',
- Association Pour l'Accompagnement et le Maintien A Domicile (APAMAD),
- Association LA MANNE, Centre d'entraide alimentaire et de soutien par le travail,
- Association ESPOIR,

CHARGE Monsieur le Président, ou son représentant, de signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le Président

Subventions aux Associations Année 2017 - 2ème tranche -

Associations par secteur d'intervention	Attributions 2016	Demandes 2017	Décisions 2017	Avances déjà versées	Reste à attribuer
PERSONNES HANDICAPE	ES	<u> </u>			
Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail (UNIAT) Section Colmar et Environs	400,00 €	450,00 €	450,00 €		450,00 €
S/TOTAL	400,00 €	450,00 €	450,00 €	- €	450,00 €
SANTE					
Association ARGILE	- €	900,00 €	750,00 €		750,00 €
Association SOS Amitié 68	1 000,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
Association Suicide Ecoute Prévention Interventions auprès des Adolescents (SEPIA)	7 200,00 E	7 200.00 €	7 200,00 €		7 200,00 €
S/TOTAL	8 200,00 €	9 600,00 €	8 950,00 €	- E	8 950,00 €
PERSONNES AGEES					
Association APALIB	95 000,00 €	123 000,00 €	95 000,00 €	47 500,00 €	47 500,00 €
Association Pour l'Accompagnement et le Maintien A Domicile "APAMAD"	65 000,00 €	82 000,00 €	65 000,00 €	32 500,00 €	32 500,00 €
S/TOTAL	160 000,00 €	205 000,00 €	160 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
AIDE MATERIELLE & ACC	OMPAGNEMEN	NT SOCIAL ĐES	FAMILLES		
Association ESPOIR	165 000,00 €	175 860,00 €	165 000,00 €	82 500,00 €	82 500,00 €
Association Syndicale des Familles Monoparentales et Recomposées (ASFMR)	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €		5 000,00 €
Association LA MANNE Centre d'entraide alimentaire et de soutien par le travail	72 500,00 €	72 500,00 €	72 500,00 €	36 250,00 €	36 250,00 €
Association Cultures du Coeur	- 6	6 800,00 €	800,00 €		800,00 €
S/TOTAL	242 500,00 €	260 160,00 €	243 300,00 €	118 750,00 €	124 550,00 €
TOTAL GENERAL	411 100,00 €	475 210,00 €	412 700,00 €	198 750,00 €	213 950,00 €



Convention relative à l'attribution
d'un concours financier à l'association
au titre de l'année 2017

au titre de l'année 2017
Entre
Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Colmar, dûment représenté par son Président en exercice, Monsieur Gilbert MEYER, ci-après désigné par les termes, « le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Colmar », d'une part,
Et
L'association, dont le siège social est situé au, représentée par son Président, ci-après désignée sous le terme « l'association », d'autre part,
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.
Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques.
Vu la demande de subvention du
Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Colmar du 20 juin 2017 accordant une subvention d'un montant de€ à l'association
il est exposé et convenu ce qui suit :
ARTICLE 1: Objet de la convention
Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Colmar soutient l'action

..... menée par l'association

i-OBLIGATIONS DE LA COLLECTIVITE

ARTICLE 2: Subvention de fonctionnement
Pour 2017, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Colmar alloue à l'association une subvention globale de €.
Cette somme comprend l'avance d'un montant de€ déjà versée, et le solde de€.
Le renouvellement de la subvention ainsi accordée ne constitue aucunement un droit. La reconduction de l'aide fera l'objet d'un nouvel examen en fonction des critères définis à l'article 1.
ARTICLE 3 : Modalités de versement
Le versement sera effectué par virement au compte de l'association N°
L'ordonnateur de la dépense est le Président du Centre Communal d'Action Sociale, le comptable assignataire est le Trésorier Principal Municipal de Colmar.
H-OBEIGATIONS DE L'ASSOCIATION
ARTICLE 4 : Restitution des comptes, présentation des documents financiers
La décision d'attribution de la subvention 2017 doit également prendre en compte l'examen du compte d'exploitation et du bilan de l'année précédente.
L'associations'engage à :
 a) communiquer au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Colmar, au plus tard le 30 juin 2017 le compte d'emploi de la subvention attribuée en 2016,
 b) formuler sa demande annuelle de subvention au plus tard le 1^{er} décembre de l'année précédant l'exercice considéré, accompagnée d'un budget prévisionnel détaillé,
 c) de tenir à sa disposition, les éléments financiers permettant de mesurer la bonne exploitation des activités financées.
Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Colmar pourra suspendre le versement de la subvention, voire demander le remboursement des acomptes déjà versés.
ARTICLE 5 : Activités de l'Association

L'Association s'engage à

·Ш-cLAUSES GENERALES

ARTICLE 6 : Durée de la convention

La présente convention est valable pour l'exercice 2017. En cas de reconduction de la subvention, une nouvelle convention sera signée entre les parties.

ARTICLE 7: Résiliation de la Convention

La présente convention sera résiliée également de plein droit et sans indemnité en cas d'impossibilité pour l'association d'achever sa mission.

ARTICLE 8: Remboursement de la subvention

Dans les cas visés à l'article 7, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Colmar pourra suspendre le versement de la subvention, voire l'annuler et demander le remboursement des acomptes déjà versés.

ARTICLE 9 : Compétence juridictionnelle

Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention relève de la compétence de la juridiction administrative.

Fait en deux exemplaires A Colmar, le

Pour l'Association,

Pour le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Colmar le Président

Président

Gilbert MEYER
Maire de Colmar

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 20 juin 2017

118-2017 - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016

REÇU À LA PRÉFECTURE

2 8 JUIN 2017

Etaient présents :

Sous la Présidence de Mme Christiane CHARLUTEAU, Vice-Présidente et Mmes et MM. les administrateurs, Roseline HOUPIN, Corinne LOUIS, Christiane DIEMUNSCH, Jean-Jacques WEISS, Michel ZIPPER.

Etaient excusés :

M. Gilbert MEYER, Président du CCAS, qui donne procuration à Mme Christiane CHARLUTEAU; Mme Caroline SANCHEZ, qui donne procuration à M. Michel ZIPPER; M. Daniel REBERT, qui donne procuration à Mme Roseline HOUPIN; M. Hubert PHILIPP, qui donne procuration à Mme Corinne LOUIS; M. Laurent KONOPINSKI, qui donne procuration à Mme Christiane DIEMUNSCH.

Nombre de voix pour : 11

contre: 0

abstention: 0

Secrétaire de séance : Mme Roseline HOUPIN
Transmission à la Préfecture :

MAIRIE DE COLMAR Centre Communal d'Action Sociale Séance du Conseil d'Administration du 20.06.2017

Point N° 2 COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016

Rapport nº 118 - 2017

Le compte de gestion est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice dressé par le Trésorier Principal Municipal. Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré, et

après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2016, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier Principal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Trésorier Principal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés.

STATUANT

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne la section de fonctionnement
- sur la comptabilité des valeurs inactives.

DECLARE

que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Trésorier Principal Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président

TRES. COLMAR MUNICIPALE



REÇU À LA PRÉFECTURE

II-1 Exercice 2016

CED

01208 - CCAS COLMAR

48 JUIN 2017

RÉSULTATS BUGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00	2 152 486,82	2 152 486,82
Titres de recettes émis (b)	0,00	2 079 961,50	2 079 961,50
Réductions de titres (c)	0,00	22 347,21	22 347,21
Recettes nettes $(d = b - c)$	0,00	2 057 614,29	2 057 614,29
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00	2 152 486,82	2 152 486,82
Mandats émis (f)	0,00	2 330 669,87	2 330 669,87
Annulations de mandats (g)	0,00	319 437,81	319 437,81
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	2 011 232,06	2 011 232,06
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00	46 382,23	46 382,23
(h - d) Déficit	0,00		

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 20 juin 2017

REÇU À LA PRÉFECTURE

119-2017 - COMPTE ADMINISTRATIF 2016

28 JUIN 2017

Etaient présents :

Sous la Présidence de Mme Christiane CHARLUTEAU, Vice-Présidente (qui a quitté la salle et n'a pas pris part au vote) et Mmes et MM. les administrateurs, Roseline HOUPIN, Christiane DIEMUNSCH, Corinne LOUIS, Jean-Jacques WEISS (qui a présidé la séance pour le vote), Michel ZIPPER.

Etaient excusés:

M. Gilbert MEYER, Président du CCAS, qui donne procuration à Mme Christiane CHARLUTEAU; Mme Caroline SANCHEZ, qui donne procuration à M. Michel ZIPPER; M. Daniel REBERT, qui donne procuration à Mme Roseline HOUPIN; M. Hubert PHILIPP, qui donne procuration à Mme Corinne LOUIS; M. Laurent KONOPINSKI, qui donne procuration à Mme Christiane DIEMUNSCH.

Nombre de voix pour : 9

contre: 0

abstention: 0

Secrétaire de séance : Mme Roseline HOUPIN Transmission à la Préfecture :

REÇU À LA PRÉFECTURE

Point N° 3 COMPTE ADMINISTRATIF 2016

2 8 JUIN 2017

Rapport no 119 - 2017

Conformément aux règles de comptabilité publique, le Centre Communal d'Action Sociale établit son Compte Administratif. Le Compte Administratif est un document de synthèse retraçant l'exécution budgétaire au cours de l'exercice (émission de titres de recette et de mandats de dépense) et la rapprochant des autorisations budgétaires votées par le Conseil d'Administration (budgets primitif et supplémentaire). Il fait apparaître le résultat budgétaire de l'exercice.

VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président n'est pas présent pour l'approbation du Compte Administratif. Le Conseil d'Administration est présidé par Monsieur Jean-Jacques WEISS, élu par le Conseil d'Administration.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir voter le rapport portant sur l'adoption du Compte Administratif 2016 du Centre Communal d'Action Sociale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré,

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité administrative soumise à son examen.

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au résultat

de fonctionnement de l'exercice et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire

aux différents comptes.

ARRETE le résultat définitif tel que résumé ci-dessous et déclare toutes les opérations de

l'exercice 2016 définitivement closes et les crédits annulés.

Le Compte Administratif de l'exercice 2016 se résume ainsi :

UBAUES	INVESTIS	SEMENT	FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		7		105 586,82 €	e terrorial de destruita de la companya de la comp	105 586,82 €
Résultat affecté				0,00 €		0,00 €
Opérations de l'exercice		<i>.</i> /	2 011 232,06 €	2 057 614,29 €	2 011 232,06 €	2 057 614,29 €
TOTAUX Résultats de clôture			2 011 232,06 €		2 011 232,06 €	
Restes à réaliser				151 969,05 €		151 969,05 €
TOTAUX CUMULES				151 969,05 €		151 969,05 €
RESULTATS DEFINITIFS				151 969,05 €		151 969,05 €

DONNE

décharge au Président pour sa gestion de l'exercice 2016 conformément à l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Centre Communal d'Action Sociale de COLMAR

Compte Administratif

Exercice 2016

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE COLMAR dont la population est de 3500 habitants et plus

CCAS DE COLMAR

Numéro SIRET : 26680108300020

POSTE COMPTABLE DE 68004 - Trésorerie Municipale de Colmar

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET: CCAS

ANNEE 2016

SOMMAIRE

pages			
1.8	I. Informations générales du budget		
-	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p. 3	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p. 4	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p. 5	A2 - Yue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
.	A3 - Yue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p. 6	BI - Balance générale du budget - Dépenses		
p. 7	B2 - Balance générale du budget · Recettes		
· •	III, Vote du budget		
	Al - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.11	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles	(9)	
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
.	B2 - Section d'investissement - Détait des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
U	IV, Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		经验证 证
	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	-	X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipe d'un empront avec remancement A2.7 - Etat de la dette - Contrats de converture du risque financier		X
	A2.7 - Elat de la dette - Condats de Convertore du risque fundicier A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
-	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		Х
	A5 - Etalement des provisions		Х
	A6 - Equilibre des opérations financières		X
	A7.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		Х
	A7.2 - Etats de la répartition de la TEOM		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		Х
	B - Engagements hors bilan		g eilen
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		Х
	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.5 - Etat des engagements reçus	**	Х
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers (subventions)	X	ν
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale C - Autres éléments d'informations	474546	WWW.
	C1 - Etat du personnel	CPE LIVE PARTY	Х
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	23.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		Х
	23.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
1	C3.5 – Présentation agrégée budget principal, budgets annexes		X
) - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures	431 47 E	
	Of Decisions en mattere des taux de contributions directes — Affete et signatures Of Decisions en matière de taux de contributions directes	.2593E	Х
	AT DECISIONS AN INDUCTO NO TORY OF CONTINUINGUIS CHICAGS		**

 I - INFORMATIONS GENERALES	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE

- I L'Assemblés délibérants a volé le présent budget par nature ;
 au n'heau du draphre pour la section de fonction remark (f),
 au n'heau du draphre pour la section d'investissement (f),
 avec eu sans les draphres 'opérations d'équipement' de l'état lili B-3 (2)
 avec eu sans vols format aur dhaum des draphres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels lordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : 4

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé volté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- IV-Le présent Compte Administratif a été voté (2) ; -sans reprise des résultats de l'exercice N-1 -avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 -avec reprise des résultats de l'exercice N-1 sprès device repla administratif N-1

(1) A complèter par "du chapthe" ou "de lartice", (2) Mention complètée ou Rayer la mention invite

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

	EXECUTION D	U BUDGET	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS	Section de fonctionnement	a 2 011 232.06	g 2 057 614.29
DE L'EXERCICE (mandals el litres)	Section d'investissement	b	h
	4	ŧ	4
REPORTS	Report en section de fonctionnement (002)	c	105 586,82
DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	d	
149		=	Ħ
	TOTAL (réalisations + reports)	2 011 232.06 =a+b+c+d	2 163 201.11 =g+h+i+j
	Section de fonctionnement	е	k
RESTES A REALISER A REPORTER	Section d'investissement	ı	I
EN N+1	TOTAL des résles à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l
· .	Section de fonctionnement	2 011 232.06 =atcte	2 163 201.11 =g+i+k
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	=b+d+f	=h+j+l
	TOTAL CUMULE	2 011 232.06 =a+b+c+d+e+f	2 163 201.11 =g+h+i+j+k+l

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/ArL	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émetire
----------	---------	------------------------------------	-----------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	11
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandals émis	Rallachements	Resles à réaliser	Crédits annulés
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMAES AUTRES CHÂRGES DE GESTION COURANTIE	436 186.82 790 200.00 926 100.00	359 946.69 782 624.64 841 210.07	6 302.95 21 147,71		69 937.18 7 575.36 63 742.22
Total d	les dépenses da gastion courante	2 152 486.82	1 983 781.40	27 450.66		141 251,76
Total d	es dépenses réelles de fonctionnement	2 152 486.82	1 983 781.40	27 450.66		141 254,76
Total d	les dépenses d'ordre de loncilonnement			凝結聚為	常果熟糖酸	
TOTAL		2 152 483.82	1 983 781.40	27 450.66		141 254.76
D 002 I	Pour information Déficit de lonctionnement reporté de 11-1		YES TO SEE	3653066		
-	RECETTES DE FO	CHCHONNEVENT				
Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
73 74	DAPOTS ET TAXES COTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 044 900.00	2 053 508.43			-8 603.43
Total d	es recelles de gestion courante	2 044 900.00	2 053 508.43			-8 603.43
77	PRODUITS EXCEPTION/SELS	2 000.00	4 105.86			-2 105,86
Total de	es receltes réelles de fonctionnement	2 046 900.00	2 057 614.29			-10 714.29
Total d	es recettes d'ordre de fonctionnement			7287378448	表的智德	line.
TOTAL		2 046 900.00	2 057 614.29			-10 714.29

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	366 249,64 782 624,64 862 357,78		366 249.64 782 624.64 862 357.78
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 011 232.06		2 011 232,06
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté	de N-1		

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRAT	TF II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis

(y compris sur les restes à réaliser N-1)

-	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
73 74 77	IMPOTS ET TAXES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 053 508.43 4 105.86		2 053 508.43 4 105.86
	Recettes de fonctionnement - Total	2 057 614.29		2 057 614.29
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement	reporté de N-1		105 586.82

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	1111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libeké	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	436 186.82	359 946.69	6 302.95	4	69 937.18
-60-	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	134,93		i		134.93
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES					
60623	FOURNITURES NON STOCKEES ALIMENTATION	100.00				100.00
6068	AUTRES UNTIERES ET FOURUITURES	34.93				34,93
-61- 616	SERVICES EXTERIEURS PRIMES D'ASSURANCES	1 565.07	1 585.07			
6182 6184	DIVERS DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	1 585.07	1 585.07			
-62-	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	434 488.82	358 381.62	6 302.95		69 802.25
6226	REMUNERATIONS DWITER/JEDIAIRES ET HONORAIRES KONORAIRES	3 720.00				3720.00
6231 6232 6238	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES AMNONCES ET INSERTIONS FETES ET CEREMONIES DIVERS	900.00 68,000.00 60,000	864.00 64 467.05 80.00	3 532.95		36.00
6247	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS TRANSPORTS COLLECTIFS	245 000.00	218 388.98	2 770.00		23 861.04
6257	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS RECEPTIONS	5 100.00				100.00
6281	DIVERS CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	2 600.00	2 437.72			162.28
62871	REMECURSEMENTS DE FRAIS A LA COLLECTIMTE DE RATTACHEMENT	68 600.00	67 361.65			1 238,35
6288	AUTRES	45 486.82	4 802.24			40 684,58
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	790 200,00	782 624,64			7 575,36
-62-	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	790 000,00	782 426.64			7 573,36
6218	. PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	790 000.00	782 426.64	ê		7 573.38
-64 -	CHARGES DE PERSONNEL	200.00	198.00		1	2.00
	REJAUNERATIONS OU PERSONNEL					1
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE REMUNERATION PRINCIPALE					8
	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE					
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	200,00	198.00			2.00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	926 100,00	841 210.07	21 147.71		63 742,22
6562 6568	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE SECÒURS AUDES AUTRES SECOURS	342 000.00 2 500.00	262 064.78 235.29	21 147,71		58 787.51 2 264.71
6573 6574	SUBVENTIONS SUBV. FONCTIONNENENT AUX ORGANISMES PUBLICS SUBV. FONCTIONNENENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	27 625.00 553 975.00	27 625,00 551 285,00			2 690,00
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES +014+85+656	2 152 486.82	1 983 781.40	27 450.66		141 254.76
TOTAL DES I	DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022	2 152 486,82	1 983 781.40	27 450.66		141 254.76

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap.JArt.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandels émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
TOTAL DES DEPENSES D'ORDI	RE .					

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réclies + ordres)	2 152 485,82	1 983 781.40	27 450.66	141 254,76	

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

Détail du calcul des ICHE au compte 66112

Monlant des ICHE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Litellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Grédits annulés
73	IMPOTS ET TAXES					
-73-	MPOTS ET TAXES					
7363	IMPOTS ET TAXES SPECIF.LIES AUX ACTIVITÉS DE SCE IMPOT SUR LES SPECTACLES	is .				
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 044 900.00	2 053 508.43			-8 608.43
7472 7473 7474 7475 7478	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS PARTICIPATIONS REGIONS DEPARTENENTS CCUMUNES GROUPELVENTS DE COLLECTIVITES AUTRES ORGANISVES	10 000.00 2 034 900.00	18 603.43 2 034 900.00			-8 603.43
TOTAL DES R (a)=70+73+74	RECEITES DE GESTION DES SERVICES 1478+013	2 044 900.00	2 053 508.43			-8 608,43
77	PRODUITS EXCEPTIONINELS	2 000.00	4 105.86		ļ	-2 105,86
7713	PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION LIBERALITES RECUES	2 000.00	4 105.88			-2 105.88
TOTAL DES R	ECETTES REELLES (1)=(a)+76+77+78	2 046 900.00	2 057 614.29			-10 714.29
TOTAL DES R	ECETTES D'ORDRE	5				
TOTAL DES F	RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=lotal réelles + ordres)	2 046 900,00	2 057 614.29			-10 714.29

Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 105 586.82

Détail du calcul des ICHE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1

IV - ANNEXES	١٧
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No .	libelé	TOTAL	Non vertRables Of		5 Interventions Sociales et sante	6 FAMILLE
REALISAT	NONS (de l'exercice + restes à réalis	er R-1)				
Total dépe	enses ·	2 011 232,06		854 853,03	729 079,02	427 293.96
Total rece	Ites	2 163 201.11	105 586,82	2 039 005.86	18 608,43	
Solde de f	onctionnement	151 959,05	105 585,82	1 184 152,78	-710 470.89	427 289.96
RESTES A	REALISER au 31/12/N					
Total RAR	dépenses	4				2
Total RAR	recelles					
Solde RAF	l fonctionnement					

(*)	IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION	CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

Ко	Dice?é	TOTAL	Non veritlebles 01	0 SCES GENERAUX ADALPUBLIQUES LOCALES	5 Interventions Sociales et sante	6 FAJILLE
DEPENSE	S	2 011 232,06		854 853,08	729 079.02	427 299.98
Dépenses	réelles .	2 011 232.06		854 853.08	729 079.02	427 299.96
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	366 249.64 782 624.64 862 357,78		72 228.44 782 624.64	27 721.24 701 357.78	10341.0100
Dépenses	o'ordre					
002 Déficit	de fonctionnement reporté					
RECETTES	S	2 163 201.11	105 686.82	2 039 005.86	18 603.43	
Recelles	éeles	2 057 614.29		2 039 005.86	18 608.43	
73 74 77	IMPOTS ET TAXES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 053 508,43 4 105,86		2 034 900.00 4 105.8ô	18 603.43	
Receiles of	ordre					
002 Excéde	ent de fonctionnement reporté	105 586.82	105 586.82	6	1.	

ē	IV - ANNEXES	IV
. 1	NGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1,7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)

	(Aucie L. 2010-1 00 C	
Nom des bénéficiales	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Preslations en nature
Personnes de droit privé		
ASSOCIATION CAROLINE BINDER LES BOUCHONS DE L'ESPOIR ADES APPUIS ASS. LE SECOND SOUFFLE GROUPE D'ENTRAIDE MUTUEL (GEM) DE COLUNAPEI CIDEF OU HAUT RHIN (DROITS DES F APALIB UNION NATIONALE INVALIDES ACCIDENTES DU TRAVIL ASSOCISTION FAMILLES MONOPARENTAL ET RECOMPOSEES GESTION YESTIARE COMMUNAUTARE SOS AMITIE HT RHIN CROIX ROUGE FRANCAISE COLMAR CARITAS SECOURS CATHOLIQUE SECOURISTES CROIX BLANCHE PARALYSES DE FRANCE DELTA REVIE HAUT RHIN SECOURS POPUL FR FED HAUT RHIN ESPOIR MOUVEMENT ATD QUART MONOE CENTRE D ENTRAIDE ALMENTAIRE LA CONTACT PLUS JALMALY HAUTE ALSACE MANNE EMPLOI SEPIA SUICIDE ECOUTE PREVENTION INTERVENTION ADOLESCENTS GROUPE DES APHASIQUES DE COLMAR ET EMMRONS RESTOS DU COEUR ABEL BENEVOLES DES ENFANTS LESES CEREBRAUX ACCES ASSOCIATION CHRETIENNE DE COORDINATION, D'ENTRAIDE ET D APPONA 68 ALSACE ALZHEIMER 68 BANQUE ALMENTAIRE DU HAUT RHIN ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DENT ET DINSERTION SOCIALE (ADEIS ENLEGISSES AMIS DES AYEUGLES ET MALVOYANTS DU HAUT-RHIN PETSOONES DRYSÍQUES AMIS DES AYEUGLES ET MALVOYANTS DU HAUT-RHIN PETSOONES DRYSÍQUES AMIS DES AYEUGLES ET MALVOYANTS DU HAUT-RHIN PETSOONES DRYSÍQUES	10 000.00 685.00 95 000.00 400.00 5 000.00 1000.00 1 000.00 13 000.00 2 200.00 2 100.00 15 000.00 12 200.00 15 000.00 15 000.00 15 000.00 15 000.00 15 000.00 15 000.00 15 000.00 15 000.00 15 000.00 15 000.00 15 000.00 15 000.00	
Personnes de droit public <u>Elat</u> FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT	25 000.00	
Régions		
<u>Départements</u>		
Contrures Elabissements publics (EPCL EPA, EPIC) MAISON DES ADOLESCENTS Autres	2 625,00	
TOTAL GENERAL	578 910.00	

IV - ANNEXES IV ARRETE ET SIGNATURES **D2**

Présenté par la Vice, Présidente. A Colmar, le 20 juin 2017

La Vide/Présidente

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session A Colmar, le 20 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 6 9 Nombres de suffrages exprimés

VOTES Pour Contre Abstentions :0

Date de convocation : 16 juin 2017

Les membres du Conseil d'administration,

Excusé Gilbert MEYER Président

Jean-Jacques WEISS Adjoint au Maire

Roseline HOUPN Adjointe au Maire

Corinne LOUIS Conseillère Municipale

Excusée Caroline SANCHEZ Conseillère Municipale

Christiane DIEMUNSCH Représentante de l'UDAF

Excusé Daniel REBERT Vice-Président de l'APALIB/APAMAD

Excusé Hubert PHILIPP Président de l'Association « La Manne »

Excusé Laurent KONOPINSKI Directeur de l'Association « APPUIS »

Michel ZIPPER Président de l'association « UNIAT «

A Colmar, le

REÇU À LA PRÉFECTURE

2 8 JUIN 2017

20 JUIN 2017

Gilbert MEYER Président

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REÇU À LA PRÉFECTURE

Séance du 20 juin 2017

2 8 JUIN 2017

120-2017 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016

Etalent présents :

Sous la Présidence de Mme Christiane CHARLUTEAU, Vice-Présidente et Mmes et MM. les administrateurs, Roseline HOUPIN, Corinne LOUIS, Christiane DIEMUNSCH, Jean-Jacques WEISS, Michel ZIPPER.

Etaient excusés:

M. Gilbert MEYER, Président du CCAS, qui donne procuration à Mme Christiane CHARLUTEAU; Mme Caroline SANCHEZ, qui donne procuration à M. Michel ZIPPER; M. Daniel REBERT, qui donne procuration à Mme Roseline HOUPIN; M. Hubert PHILIPP, qui donne sa procuration à Mme Corinne LOUIS; M. Laurent KONOPINSKI, qui donne sa procuration à Mme Christiane DIEMUNSCH.

Nombre de voix pour : 11

contre: 0

abstention: 0

Secrétaire de séance : Mme Roseline HOUPIN Transmission à la Préfecture : MAIRIE DE COLMAR Centre Communal d'Action Sociale Séance du Conseil d'Administration du 20.06.2017

Point N° 4 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016

Rapport nº 120 - 2017

Après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2016, il appartient au Conseil d'Administration de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement du budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Résultat de l'exercice 2016		
Qui est égal au compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion	_	46 382,23 €
	A_	**
Report à nouveau		
(solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion)		105 586,82 €
	В	

Solde d'exécution				,
(avec les résultats ar	itérieurs)		C	
Restes à	réaliser			
Dépenses	Recettes	Solde des restes à réaliser	D	
		· ·		

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de	-/-
2°) – le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » A+B-F	151 969,05 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré,

CONSTATE que le Compte Administratif 2016 présente un excédent de fonctionnement de 151 969,05 €.

DECIDE d'affecter ce résultat à l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002).

Le Président

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 20 juin 2017

REÇU À LA PRÉFECTURE

121-2017 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

2 8 JUIN 2017

Etaient présents :

Sous la Présidence de Mme Christiane CHARLUTEAU, Vice-Présidente et Mmes et MM. les administrateurs, Roseline HOUPIN, Corinne LOUIS, Christiane DIEMUNSCH, Jean-Jacques WEISS, Michel ZIPPER.

Etaient excusés :

M. Gilbert MEYER, Président du CCAS, qui donne procuration à Mme Christiane CHARLUTEAU; Mme Caroline SANCHEZ, qui donne procuration à M. Michel ZIPPER; M. Daniel REBERT, qui donne procuration à Mme Roseline HOUPIN; M. Hubert PHILIPP, qui donne procuration à Mme Corinne LOUIS; M. Laurent KONOPINSKI, qui donne procuration à Mme Christiane DIEMUNSCH.

Nombre de voix pour : 11

contre: 0

abstention: 0

Secrétaire de séance : Mme Roseline HOUPIN Transmission à la Préfecture :

REÇU À LA PRÉFECTURE

Point N°5 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

28 JUIN 2017

Rapport nº121 - 2017

Le Budget Supplémentaire, établi généralement au second semestre de l'année, a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent et d'ajuster les inscriptions budgétaires du Budget Primitif.

Le Budget Supplémentaire prend en compte le solde du résultat de fonctionnement de l'exercice précédent pour 106 969,05 €, afin de tenir compte du résultat constaté lors de l'approbation du Compte Administratif 2016 et dont l'affectation a été décidée par délibération du 20 juin 2017.

Il est proposé d'inscrire un montant de 46 969,05 € au chapitre 011 (compte 6288), 20 000 € au chapitre 012 (compte 6218) et 40 000 € au chapitre 65 (compte 6562) soit 106 969,05.

Compte tenu de ces inscriptions, le Budget Supplémentaire s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

	Budget Primitif 2017	Budget Supplémentaire 2017	Cumul
Investissement	-/-	-/-	-/-
Fonctionnement			
DEPENSES			
Chapitre 011 – charges à caractère général	350 600 €	46 969,05 €	397 569,05 €
Chapitre 012-charges de personnel et assimilé	800 200 €	20 000 €	820 200,00 €
Chapitre 65-autres charges de gestion courante	937 600 €	40 000 €	977 600,00 €
TOTAL DEPENSES	2 088 400 €	106 969,05 €	2 195 369,05 €
RECETTES			
Compte 002	45 000 €	106 969,05 €	151 969,05 €
Chapitre 74-dotations, subventions, participations	2 041 400 €	-/-	2 041 400,00 €
Chapitre 77-produits exceptionnels	2 000 €	-/-	2 000,00 €
TOTAL RECETTES	2 088 400 €	106 969,05€	2 195 369,05€

La subvention de la Ville de Colmar dans le budget 2018 tiendra compte de l'excédent prévisionnel.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré,

ARRETE

le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2017 au montant en équilibre de

106 969,05 €.

VOTE

les crédits par chapitre.

ADOPTE

le présent Budget Supplémentaire 2017

Le Président



Centre Communal d'Action Sociale de COLMAR

Budget Supplémentaire Exercice 2017

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE COLMAR dont la population est de 3500 habitants et plus

CCAS DE COLMAR

Numéro SIRET: 26680108300020

POSTE COMPTABLE : 68004 - Trésorerie Municipale de Colmar

M. 14

BUDGET SUPPLEMENTAIRE voté par nature

BUDGET: CCAS

ANNEE 2017

SOMMAIRE

pages		11			
	I. Informations générales du budget				
-	A - Informations statistiques, fiscales et financières				
p.1	B - Modalités de vote du budget				
	II. Présentation générale du budget				
p.2	AI - Vue d'ensemble - Sections				
p.2 p.3	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres				
- -	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres				
(5)	715 The decision of action of actions of action of actions of actions of action of actions of actio				
p.4	B1 - Balance générale du budget - Dépenses				
p.5	B2 - Balance générale du budget - Recettes				
	III Vete du budest				
n £ à 0	III. Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles				
p.6 à 8	A2 - Section de fonctionnement - Détail des depenses - Articles				
p.9	AZ - Section de fonctionnement - Detait des recettes - Articles				
-	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses				
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes				
-	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles				
	IV. Annexes	Jointes	Sans obje		
	A - Eléments du bilan	Joines	Sans obje		
p.10 à 13	A1 - Présentation croisée par fonction	Х			
p.10 a 15	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X		
	A2.2 - Etat de la dette - Dette sui emprain - Repartition pai precens A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X		
	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X		
- 8	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X		
	A2.5 - Etat de la dette - Répartition des emploites par type de daux A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X		
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X		
	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X		
	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X		
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X		
	A4 - Etat des provisions		$\frac{x}{x}$		
	A5 - Etalement des provisions		X		
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X		
			X		
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes				
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct.		X		
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Invest.		X		
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonct.		X		
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest.		X		
	A8 - Etat des charges transférées		X		
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	produktedar	X		
	B - Engagements hors bilan	No.			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X		
	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X		
	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X		
	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X		
	B1.5 - Etat des engagements reçus		X		
	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X		
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	HA MUNTE	Х		
	C - Autres éléments d'informations				
	C1 - Etat du personnel		X		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X		
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X		
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X		
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X		
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures				
	D1- Décisions en matière de taux de contributions directes		Х		
	D2 - Arrêté et signatures	X			

V	I - INFORMATIONS GENERALES	1
	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

I-L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1).
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1).
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec eu sans les chapitres "opérations d'équipement" de fétat III-B-3 (2)

- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : -l-

II-En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

IV-La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif eu-cumulé - de l'exercice précédent (2). Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires en cours

V-Le présent budget a été voté (2):

sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
 avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 avec reprise des résultats de l'exercice N-1.
 avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Mention complétée ou Rayer la mention inutile

II - PRESEN	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
	VUE D'ENSEMBLE	A1

	FOUCTIONNENT	FONCTIONNEMENT		
	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	106 969.05		
	+	+	+	
DEDODTE	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT			
REPORTS	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		106 969.05	
	. =	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTJONNEMENT (R.A,R + Résultat + Crédits votés)	106 969.05	106 969.05	
	N. Carlotte			
	INIVECTICOEMENT	INVESTISS	EMENT	
	INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)			
	+	+	+	
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT			
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE			
	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)			
		ТОТА		
	TOTAL DU BUDGET	106 969.05	106 969.05	

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					
	DEPENSES DE FO	ONCTIONNEMENT				
Chap.	Libellé	Budg. précédent Pour mémoire	Propositions nouvelles	Vote sur prop nouvelles	os	
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	350 600.00 800 200.00 937 600.00	46 969.05 20 000.00 40 000.00			
Total d	es dépenses de gestion courante	2 088 400.00	106 969,05			
Total d	es dépenses réelles de fonctionnement	2 088 400.00	106 969.05			
Total d	es dépenses d'ordre de fonctionnement					
TOTAL	u .	2 088 400,00	106 969,05			
						+
	D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU AN	TICIPE				
						=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMUL	vocavers subservices.				
	RECETTES DE FO	NCHONNEMENT				
Chap.	Libellé	Budg. précédent Pour mémoire	Propositions nouvelles	Vote sur prop nouvelles	os	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 041 400.00				
Total d	es recettes de gestion courante	2 041 400.00	*			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000.00				

TOTAL	2 043 400.00	
	*	• • • • · ·
R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REF	PORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	MENT CUMULEES (Total+Résultat)	

2 043 400.00

Total des recettes réelles de fonctionnement

Total des recettes d'ordre de fonctionnement

Pour information: AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011 012 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	46 969,05 20 000,00 40 000,00		46 969,05 20 000.00 40 000.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	106 989.05		106 969.05

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
*		=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	106 969.05

 II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
74 77	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Recettes de fonctionnement - Total			

*		+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	106 969.05
3		=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	106 969.05

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap JArt.	Libellé	Budg. précédent Pour mémoire	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	350 600.00	46 969.05	
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	300.00		
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
60623	FOURNITURES NON STOCKEES ALIMENTATION	100.00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	200.00		
-61-	SERVICES EXTERIEURS	1 550.00		
6182	DIVERS DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 550.00		
-62-	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	348 750.00	46 969.05	
6231 6232 6238	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ANNONCES ET INSERTIONS FETES ET CEREMONIES DIVERS	1 000.00 65 000.00 3 650.00		
6247	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS TRANSPORTS COLLECTIFS	208 000.00		
6257	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS RECEPTIONS	100.00		
6281	DIVERS CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	2 500.00		
62871	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	63 200.00		
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 300.00	46 969.05	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	800 200.00	20 000.00	
-62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	800,000,000	20 000,00	
6218	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	800,000,000	20 000,00	
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	200,00		
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	200.00		
55	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	937 600.00	40 000.00	
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	937 600.00	40 000.00	
3562 3568	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS MATERIEL, EQUIPEMENT ET FOURNITURES AUTRES SECOURS	355 000.00 1 000.00	40 000.00	
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap JArt.	Libellé	Budg. précédent Pour mémoire	Propositions nouvelles	VOTE
6573 6574	SUBV. FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS SUBV. FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	25 000.00 556 600.00		
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES +014+65+656	2 088 400,00	106 969,05	
TOTAL DES I	DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022	2 088 400.00	106 969.05	

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap JArt.	Libellé	Budg. précédent Pour mémoire	Propositions nouvelles	VOTE
TOTAL DES DEPENSES D'	DRDRE			
TOTAL DES DEPENSES (E FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	2 088 400.00	106 969.05	
28		RESTES A RE	ALISER N-1	
	D 002	RESULTAT REPORTE O	U ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			106 969.05	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap JArt,	Libellé	Budg. précédent Pour mémoire	Propositions nouvelles	VOTE
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 041 400.00		
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 041 400.00		
7473 7474	PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS COMMUNES	12 000.00 2 029 400.00		
TOTAL DES (a)=70+73+7	TRECETTES DE GESTION DES SERVICES 4+75+013	2 041 400.00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00		
-77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00		
7713	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION LIBERALITES RECUES	2 000.00		
TOTAL DESI	L RECETTES REELLES (1)=(a)+76+77+78	2 043 400,00		
		9		
TOTAL DES	RECETTES D'ORDRE			
TOTAL DES	RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=lotal réelles + ordres)	2 043 400,00		1000
		RESTES A RE	ALISER N-1	
	R 002	RESULTAT REPORTE O	OU ANTICIPE	106 969.05

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)

106 969.05

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1

9

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Fonction 0

SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES (DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL	01 OPERATIONS NON VENTILABLES
DEPENSE	S	935 419.05	46 969.05
Dépenses	de l'exercice	935 419.05	46 969.05
011 012	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	115 219.05 820 200.00	
Restes à re	éaliser - reports		
RECETTES	6	2 183 369.05	151 969,05
Recettes d	e l'exercice	2 031 400.00	
74 77	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 029 400.00 2 000.00	1
Restes à re	éaliser - reports	151 969.05	151 969.05
SOLDE		1 247 950.00	105 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCT	ON A1

Fonction 0

SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES (DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	02 ADMINISTRATION GENERALE
DEPENSE	S	888 450.00
Dépenses	de l'exercice	888 450.00
011 012	CHARGES A CARACTERE GENERAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	68 250,00 820 200,00
Restes à r	éaliser - reports	
RECETTE	s	2 031 400.00
Recettes of	de l'exercice	2 031 400.00
74 77	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 029 400.00 2 000.00
Restes à r	éaliser - reports	
SOLDE		1 142 950.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Fonction 5

INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL	52 INTERVENTIONS SOCIALES
DEPENSE	s	837 800.00	837 800.00
Dépenses	de l'exercice	837 800.00	837 800.00
011 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26 300,00 811 500.00	
Restes à r	éaliser - reports	3.00	
RECETTES	6	12 000,00	12 000.00
Recettes d	le l'exercice	12 000.00	12 000.00
73 74	IMPOTS ET TAXES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 000,00	12 000.00
Restes à re	éaliser - reports		
SOLDE		, -825 800.00	-825 800.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION GROISEE PAR FONCTION	A1

Fonction 6

FAMILLE

(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES
DEPENSES		422 150.00	422 150.00
Dépenses de l'exercice		422 150.00	422 150.00
011 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	256 050.00 166 100.00	
Restes à r	éaliser - reports		
RECETTES	s		
Recettes o	le l'exercice		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
Restes à r	éaliser - reports		
SOLDE		-422 150.00	-422 150.00

IV - ANNEXES IV ARRETE ET SIGNATURES D2

Nombre de membres en exercice : 11 Présenté par la Vice-Présidente. :6 Nombre de membres présents A Colmar, le 20 juin/2017 Nombres de suffrages exprimés .11 La Vide-Présidente : 11 VOTES Pour Contre :0 Abstentions : 0 Date de convocation : 16 juin 2017 Les membres du Conseil d'administration, Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session A Colmar, le 20 juin 2017 Excusé Excusée M. Gilbert MEYER M. Jean-Jacques WEISS Mme Roseline HOUPIN Mme Corinne LOUIS Mme Caroline SANCHEZ Président Adjoint au Maire Adjointe au Maire Conseillère Municipale Conseillère Municipale Excusé Excusé Excusé Mme Christiane DIEMUNSCH M. Michel ZIPPER M. Daniel REBERT M. Hubert PHILIPP M. Laurent KONOPINSKI Président Représentante Vice-Président Président de Directeur de l'UDAF de l'association « UNIAT » de l'association APALIB l'Association « La Manne » de l'Association « APPUIS » A Colmar, le 20 JUIN 2017 Gilbert-MEYER Président

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 20 juin 2017

REQUÂLA PRÉFECTURE

28 JUIN 2017

122-2017 - PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE (PRE)

Etaient présents:

Sous la Présidence de Mme Christiane CHARLUTEAU, Vice-Présidente et Mmes et MM. les administrateurs, Roseline HOUPIN, Corinne LOUIS, Christiane DIEMUNSCH, Jean-Jacques WEISS, Michel ZIPPER.

Etaient excusés :

M. Gilbert MEYER, Président du CCAS, qui donne procuration à Mme Christiane CHARLUTEAU; Mme Caroline SANCHEZ, qui donne procuration à M. Michel ZIPPER; M. Daniel REBERT, qui donne procuration à Mme Roseline HOUPIN; M. Hubert PHILIPP, qui donne procuration à Mme Corinne LOUIS; M. Laurent KONOPINSKI, qui donne procuration à Mme Christiane DIEMUNSCH.

Nombre de voix pour : 11

contre: 0

abstention: 0

Secrétaire de séance : Mme Roseline HOUPIN Transmission à la Préfecture :

REÇU À LA PRÉFECTURE

28 JUIN 2017

Point N° 6 PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE (PRE)

Rapport nº 122 - 2017

Le contrat de Ville 2015 – 2020 a inscrit, dans sa convention-cadre signée le 30 juin 2015, la mise en œuvre d'une Programme de Réussite Educative (PRE).

Ce programme, rendu obligatoire par l'Etat en 2016, concerne les secteurs en zone d'éducation prioritaire (REP+) qui correspondent aux quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Le PRE est un dispositif permettant un accompagnement individualisé des enfants et des adolescents entre 2 et 16 ans, rencontrant des difficultés scolaires, éducatives, sociales et/ou de santé. Son objectif est d'augmenter les chances de réussite des enfants et des adolescents des quartiers prioritaires de la Ville et de favoriser leur épanouissement et leur bien-être. Il s'attache également à aider les familles à exercer pleinement leur mission et leur rôle éducatif.

Le PRE ne se substitue pas aux actions de l'Education Nationale, ni à celles de la Protection Maternelle Infantile (PMI) dont la compétence relève du Département. Mais il doit permettre de mettre en place – hors temps scolaire – des actions personnalisées qui répondent aux difficultés de chaque jeune intégré au dispositif, en articulation avec l'Education Nationale et dans une démarche de proximité où chaque professionnel apporte des réponses en cohérence avec les autres professionnels et avec les parents.

La mise en œuvre d'un PRE nécessite au préalable l'élaboration d'un diagnostic destiné à recenser les besoins socio-éducatifs des enfants des QPV.

A Colmar, ce diagnostic a été réalisé en 2015-2016 auprès des établissements scolaires implantés dans les QPV (2 collèges, 5 écoles élémentaires et 12 écoles maternelles). Un total de 3 456 élèves a été recensé dont 663 susceptibles de bénéficier d'un PRE. Le diagnostic a été complété par des entretiens avec des médecins de PMI et de l'Education Nationale.

Les principaux problèmes repérés sont :

- les carences éducatives
- le surpoids et l'obésité
- les délais d'attente (trop longs) chez les spécialistes
- la prise en charge thérapeutique et pédopsychiatrique trop tardive et insuffisante
- l'absence ou insuffisance de brossage des dents
- l'insuffisance de pratique d'activités sportives et d'activités socio-éducatives et culturelles

Le PRE doit obligatoirement être porté par un établissement public à comptabilité propre. A Colmar, le choix a été fait de confier le portage juridico-financier du PRE au CCAS et de recruter, pour sa mise en œuvre opérationnelle, un coordinateur/trice, qui sera rattaché(e) à la Direction de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse de la Ville (DEEJ).

Ce coordinateur interviendra dans le pilotage du projet, dans la coordination du réseau d'acteurs et auprès des familles. Sa rémunération sera cofinancée par l'Etat sur les crédits de la politique de la Ville avec un plafond de 80 % maximum. La logistique du poste, les frais de fonctionnement et les actions à destination des élèves scolarisés en REP et REP+ seront cofinancés par le CCAS, la CAF et le Département.

Le coût global de fonctionnement du poste et des actions a été estimé à 60 000 € sur une année pleine, répartis de la façon suivante :

salaire: 50 000 € bruts

frais de fonctionnement courant + coût des actions : 10 000 €

Concernant le cofinancement :

- le Conseil Départemental a donné son accord pour le versement d'une subvention de 5 000 €
- la CAF statuera le 15 juin 2017 : 20 000 € demandés
- l'Etat a donné son accord de principe pour le versement d'une subvention de 30 000 € sous réserve que le projet soit validé par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires.

L'embauche du coordinateur/trice est prévue à la rentrée scolaire 2017/2018, soit un coût proratisé sur 4 mois (septembre à décembre 2017) de 20 000 €.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, mais aussi de l'obligation d'un portage par un établissement public à comptabilité propre, il est proposé d'utiliser 20 000 € sur l'excédent de clôture 2016 et de l'affecter au Budget Supplémentaire 2017 pour financer le PRE (poste de coordonnateur + logistique et actions) au titre de l'année 2017.

En conséquence, il vous est demandé de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré,

APPROUVE	le portage juridico-financier du PRE par le CCAS de Colmar et le financement proratisé
	du poste de coordonnateur, de la logistique et des actions pour l'année 2017 à

hauteur de 20 000 €.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget supplémentaire 2017.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à engager les dépenses nécessaires à la mise en œuvre du PRE.

Le Président